



Élections professionnelles 2014 **CCP des trois conservatoires : CNSMD Paris, CNSMD Lyon, CNSAD**

LE 4 DÉCEMBRE JE VOTE CFDT-CULTURE / SAMUP

Nous revendiquons une modernisation de la gestion et des carrières favorable aux agents contractuels.

La CFDT- CULTURE et le SAMUP ont toujours revendiqué un alignement des droits des contractuels à durée indéterminée sur ceux des fonctionnaires.

La CFDT-CULTURE et le SAMUP militent pour la construction de garanties collectives et individuelles pour l'ensemble des contractuels de la fonction publique. A ce titre, ils revendiquent :

- de meilleures conditions d'emplois, notamment en termes de contrat ;
- un vrai déroulement de carrière (établissement de grilles pour tous les contractuels) et des évolutions professionnelles qui correspondent aux missions réellement exercées par les agents contractuels ;
- la mise en place d'un plan de lutte contre la précarité (qui complète le dispositif Sauvadet).

Les CDD à temps plein et pérennes doivent être privilégiés aux contrats à temps incomplets ou à répétition et de très courtes durées.

Les rémunérations sont également une priorité.

La CFDT-Culture et le SAMUP ont toujours revendiqué un élargissement des compétences des commissions consultatives paritaires.

Trop d'agents contractuels ignorent encore l'existence des CCP, leurs rôles et attributions, ainsi que les modalités de saisine de ces commissions.

Les CCP transversales du Ministère sont aujourd'hui essentiellement des instances de recours, souvent limitées aux questions disciplinaires.

Il est indispensable que le périmètre de ces instances évolue pour que les bilans de gestion et l'évolution des conditions d'emploi des contractuels (fondement de recrutement des agents, durée des contrats, CDD, CDI, etc..) entrent aussi dans leurs champs de compétences. Celui-ci devrait être élargi, entre autres, aux questions des non-renouvellements des contrats des personnes investies d'un mandat syndical, ainsi qu'à de l'information sur les motifs de non reclassement.

La CFDT-CULTURE et le SAMUP seront particulièrement vigilants sur les perspectives d'avenir concernant :

- les évolutions de carrières des contractuels (élargissement du cadre de gestion des agents de l'administration aux établissements publics).
- la lutte contre la précarité qui touche de plus en plus les contractuels en CDD trop souvent considérés comme des variables d'ajustements et qui sitôt formés et opérants pour la collectivité ne sont pas réemployés par l'administration.
- le gâchis de compétences et les conditions de réemploi.
- les rémunérations qui ne sont pas à la hauteur des fonctions et des responsabilités confiées.

La CFDT-CULTURE et le SAMUP exigeront pour les conservatoires une meilleure identification de la typologie des emplois et de la classification des fonctions des chargés de mission.

La CFDT-CULTURE et le SAMUP militeront enfin pour la mise en place d'un observatoire de la mobilité : pour que cesse le parcours du combattant des contractuels rémunérés sur les budgets des établissements publics qui peinent à obtenir la portabilité de leur contrat vers un autre établissement.

Pour que nous puissions porter et défendre vos justes revendications, le 4 décembre 2014 VOTEZ pour la liste CFDT-CULTURE / SAMUP

Collège des personnels enseignants

Véronique GOUDIN-LEGER (CNSMDL)
Silvia BIDEGAIN-DELAROCHE (CNSMDP)
Guy-Vincent AKNIN (CNSMDP)
Yann GESLIN (CNSMDP)
Dominique PLANCADE (CNSMDP)
Nathalie PUBELLIER (CNSMDP)
Thierry MONTLAHUC (CNSMDP)
Laszlo HADADY (CNSMDP)

Collège des personnels administratifs, scientifiques et techniques

Emmanuelle GAILLOT (CNSMDP)
Isabelle REPLUMAZ (CNSMDL)
Valérie DE WISPELAERE (CNSMDL)
Luc NERMEL (CNSMDL)

Votez pour la liste entière sans rayer ni cocher aucun nom